

Dans le cadre de l'amélioration et la sécurisation du cadre de vie de ses habitants, cet été, la Ville de Lunel consacre 400 000 € à la réfection de voiries. Des travaux qui ont débuté en avril et qui vont se poursuivre jusqu'à fin juin.

Chaque année, la Ville de Lunel réserve un budget pour procéder à de nombreux travaux et chantiers qui participent à entretenir ses voiries mais également à améliorer le cadre de vie de ses administrés. En plus de besoins constatés, la Ville de Lunel essaie également de répondre aux demandes des habitants quant à la réfection de voirie et à leur sécurisation. Cela peut également concerner l'éclairage public, les réseaux autant pluvial que d'assainissement... Bref, de la simple reprise de chaussée en passant par la réfection d'un trottoir ou encore la création d'avaloir, une nouvelle campagne de travaux a débuté en avril et se poursuivra jusqu'à fin juin. Ce ne sont pas moins de 400 000 € que la Ville de Lunel a consacré à l'amélioration du quotidien des Lunellois.

Ainsi, voici les différentes interventions prévues pour cette campagne de travaux :

- Impasse des Bourreliers : reprise d'une partie de canalisation des eaux usées, soit 30 mètres linéaires et réfection de la voirie sur demi-chaussée.
- Rue Giono : réfection de la voirie, au niveau de l'intersection avec le boulevard Diderot.
- Place Jules Romain : réfection de la placette avec la pose d'un nouvel enrobé et d'un nouvel éclairage public.
- Chemin des Meunières : réfection d'une partie de la voirie portion comprise entre la rue du Rieu et le boulevard Sarrail. Ces travaux viennent compléter le chantier engagé par la Ville pour créer le maillage cyclable reliant le PEM à la voie verte Lunel-Marsillargues.
- Rue de la Farigoule : création d'un avaloir sur un point bas de la rue, au niveau du n° 264, pour améliorer le ruissellement des eaux de pluie.
- Avenue du Général de Gaulle : reprise de l'enrobé sur une partie d'un trottoir manquant.
- Chemin des Boeufs : réfection d'un trottoir et reprise de la chaussée au niveau du n°710 suite aux dégâts causés par les racines d'arbres.
- Rue Maubon : création de stationnement et modification du trottoir au niveau du n° 9 suite à l'abattage de 2 arbres.
- Impasse des Fougères : création de stationnement et modification du trottoir au niveau du n° 24 suite à l'abattage de 2 arbres.
- Boulevard Sainte-Claire : création d'un passage piéton pour PMR entre la rue Paul Valéry et le Boulevard Sainte-Claire.
- Chemin du Mas de Favet : réparation d'une tête de buse du fossé.
- Rue des Aires : renforcement de l'écoulement des eaux pluviales avec la création d'avaloirs.
- Bassin de rétention du Mas de Coulon : implantation d'une vanne martelière.
- Parc Jean Hugo : création d'un écoulement pour les eaux de la fontaine d'eau potable.
- Cité des Roses : modification du trottoir et pose d'un enrobé au niveau de l'intersection entre les rues des Roses et des Jonquilles.
- Avenue Charles Flahault : reprise du trottoir jusqu'au niveau du Mas de Chambon et création d'un passage piéton.
- Chemin des Amandiers : réfection d'une partie du trottoir entre le n°89 et la rue Louison Bobet et création d'un passage pour piéton au niveau de la rue Roland Garros.
- École Mario Roustan : reprise du réseau d'eau pluviale dans la cours de l'école.
- Places des Afficions et des Trophées : remplacement du tout-venant par un enrobé et réorganisation du stationnement.
- Chemin du Pont des Ânes : réfection de la chaussée (dernière partie).
- Chemin des Cabanettes : création d'un plateau traversant sur le chemin, devant le centre de secours.

L'ESSENTIEL :

Travaux d'amélioration du cadre de vie des Lunellois

La Ville de Lunel engage 400 000 € de travaux pour améliorer le cadre de vie des Lunellois.

